



**Conseil Communautaire**  
**26 juin 2017**  
**Abergement-la-Ronce – 18h30**

## **DELIBERATION**

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 58  
Nombre de procurations : 21  
Nombre de votants : 79  
Date de la convocation : 20 juin 2017  
Date de publication : 04 juillet 2017

### **GRAND DOLE**

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe  
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

#### **Référence**

N°GD 49/17

#### **Objet**

Admissions en Non Valeur

#### **Secrétaire de séance**

Colette HANRARD

#### **Rapporteur :**

Félix MACARD

#### **Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :**

JL Bouchard, D. Bernardin, JM. Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, JC Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey, O. Meugin, D. Michaud, R. Foret, G. Chauchefoin, A. Albertini, C. Crézet, M. Giniès, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, C. Demortier, A. Douzenel, JP. Fichère, JB. Gagnoux, I. Girod, J. Gruet, A. Hamdaoui, N. Jeannet, S. Kayi, I. Mangin, S. Marchand, J. Péchinot, JM. Sermier, JC. Wambst, H. Prat, S. Calinon, JL. Croiserat, F. Macard, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, M. Henry, P. Jacquot suppléé par M. Gauthier, A. Courderot, J. Dayet, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par JS. Bernoux, D. Baudard, D. Pernin, C. Mathez, E. Saget suppléé par Y. Besson, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. François, JM. Daubigney, J. Drouhain, C. Hanrard, M. Hoffmann suppléé par J. Marty-Quinternet, R. Curly, J. Lagnien.

#### **Délégués absents ayant donné procuration :**

G. Soldavini à D. Bernardin, P. Verne à G. Fernoux-Coutenet, F. Barthoulot à JC Wambst, M. Berthaud à A. Douzenel, P. Bouvret à A. Hamdaoui, JP. Cuinet à J. Péchinot, I. Delaine à C. Demortier, F. Dray à N. Jeannet, D. Germond à JM. Sermier, P. Jaboviste à S. Kayi, P. Jobez à J. Gruet, JP. Lefèvre à C. Bourgeois-République, C. Nonnotte-Bouton à I. Mangin, E. Schlegel à S. Marchand, I. Voutquenne à I. Girod, L. Bernier à H. Prat, J. Thurel à J. Lagnien, F. David à JP Fichère, G. Coutrot à JB Gagnoux, M. Boué à JM. Daubigney, P. Tournier à G. Fumey.

#### **Délégués absents non suppléés et non représentés :**

JC Lab, P. Blanchet, S. Hédin, D. Chevalier, V. Chevriaut.

Un certain nombre de titres de recettes émis depuis 2010 pour le Budget Principal et le Budget Annexe restent à percevoir malgré toutes les procédures de recouvrement employées.

Dans un souci de limiter les frais de gestion, le Trésorier communautaire propose d'arrêter les poursuites et d'admettre en non valeur les restes à recouvrer correspondants à l'encontre d'usagers.

Deux listes ont été dressées (cf. annexes) :

Liste A : créances minimales inférieures à 20€ cumulé par débiteur (période 2011 à 2016), soit 334 pièces, pour un montant total de 2 629,10 €,

Liste B : effacement de dette suite à décision judiciaire (période 2010 à 2017) pour un montant total de 13 932,07 €, soit 31 pièces réparties sur :

- Le Budget Principal : 29 pièces pour un montant total de 12 748,15 €,
- Le Budget Annexe : 2 pièces pour un montant total de 1 183,92 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Trésorier Communautaire à arrêter les poursuites à l'encontre des redevables concernés par les créances présentées en annexes, et d'admettre en non valeur lesdites créances irrécouvrables,
- **PREND ACTE** des créances annulées sur décision de justice,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder aux opérations comptables nécessaires.

Fait à Abergement-la-Ronce,  
Le 26 juin 2017  
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Trésorerie Principale

